

COMMISSION TERRIERS, TECKELS ET CHIENS DE ROUGE

LICENCE PROPRIÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2020

La licence est valable du 1er janvier au 31 décembre.

Ce formulaire doit être rempli en lettres capitales et adressé à :

Société Centrale Canine - Service Licences - 155 Avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex Les champs précédés d'un * sont <u>obligatoires</u>

Veuillez vous assurer que chaque chien est titulaire d'un carnet de travail CHASSE ou TECKEL (obligatoire depuis le 1er janvier 2017) Cochez la case correspondant à votre demande (en cas de renouvellement ou duplicata, indiquez votre n° de licence) * DEMANDE DE LICENCE LICENCE N°: RENOUVELLEMENT DUPLICATA AJOUT CHIEN * Nом: * Prénom: Mme * CIVILITÉ Adresse Numéro: Voirie: LIEU-DIT: VOIRIE (SUITE): * CODE POSTAL: * VILLE: Téléphone : MOBILE: Pays COURRIEL: Identifiez vos chiens (1 au minimum) (en cas d'espace insuffisant, veuillez joindre votre liste sur papier libre) Nom du chien Race Identification/FAPAC Né le Sexe Je déclare ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus et déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserve la charte du licencié * Signature: Date de la demande :

TARIF POUR L'ANNÉE 2020:

Demande / Renouvellement : 5 € (Tarif forfaitaire) Duplicata : 15 € par carte

Ajouter 1 chien en cours d'année : 5 €

